

Le séminaire de lancement Territoires Numériques Educatifs- D Guadeloupe a été organisé le mercredi 23 septembre 2022, au Lycée Bertène Juminer (Le Lamentin).

Après les paroles d’ouverture de Mme Christine GANGLOFF-ZIEGLER, Rectrice de l’Académie Guadeloupe, plusieurs orateurs se sont succédés : MM Benoît FRICOTEAUX, (DRANE), Pierre-Yves CHICOT (avocat, maître de conférence HDR, droit public), Jean BARDAIL (président de la CANGT), Emmanuel PAGE (directeur du projet TNE-D Réseau Canopé) et Jean-François CERISIER (chercheur en sciences de l’information et de la communication, laboratoire Techn, en visio conférence).

L’après-midi, les participants ont suivi des ateliers (intérêt et potentiel de la plateforme Numérique Educatif, Numérique éducatif et apport pédagogique…).

**Qu’est-ce que le Territoire Numérique Educatif – Démonstrateur ?**

La pandémie a mis en lumière le retard pris par la France dans le domaine du numérique. En cas de nouvelle crise, pour développer l’hybridation des enseignements et réduire la fracture numérique, un dispositif innovant, le TNE-D est porté par le Ministère de l’Education Nationale et de la Jeunesse avec un partenariat DANE, Réseau CANOPE, des EdTech, la Banque des territoires…

Ce dispositif a d’abord concerné les départements du Val d’Oise et de l’Aisne qui l’ont testé en 2020 et s’étend depuis la rentrée 2021 à 10 nouveaux départements (Bouches-du-Rhône, Cher, Corse du Sud, Doubs, Finistère, Guadeloupe, Hérault, Isère, Vienne et Vosges). Le TNE doit être pensé comme un projet qui sera mené sur trois années. Il permettra de tester à grande échelle la mise en œuvre de la continuité pédagogique et de réduire la fracture numérique.

**Il mobilise quatre leviers :**

* Des équipements dans les établissements scolaires ;
* Des solutions numériques éducatives innovantes pour les élèves et les enseignants ;
* De la formation pour les enseignants en fonction de leurs besoins évalués localement ;
* Un accompagnement à l’e-parentalité pour les parents les plus éloignés du numérique.

**Le public concerné**

* Les élèves de la maternelle au lycée ;
* Les enseignants ;
* Les encadrants ;
* Les parents.

**Vidéo de présentation** : <https://www.youtube.com/watch?v=rU_9b-2lRnw>

**La formation des enseignants**

Pour accompagner et former les enseignants, CANOPE met à la disposition des enseignants des ressources, des modules de formation (webinaires, parcours M@gistère, modules de durées variées, formations en présentiel...), des solutions numériques éducatives sur une plateforme :

<https://tne.reseau-canope.fr>

Pour y accéder, il faut créer un compte. Si l’enseignant possède déjà un compte réseau canope, ce sont les mêmes identifiants qu’il faut utiliser afin de se connecter. Utiliser son adresse électronique académique car la plateforme n’est accessible qu’aux enseignants des 12 départements éligibles.

**12 thématiques sur la plateforme**

* Adaptez votre enseignement aux besoins éducatifs particuliers des élèves

# Articulez le présentiel et le distanciel

# Différenciez votre pédagogie

# Collaborez en équipe pédagogique

# Appréhendez les usages pédagogiques des matériels

# Intégrez l’ÉMI dans vos séances pédagogiques

# Mettez en œuvre la classe inversée

# Agir et apprendre dans un monde de données

# Découvrez la robotique et la programmation

# Encouragez les interactivités et la coopération entre élèves

# Intégrez le numérique dans les disciplines et les savoirs fondamentaux

# Renforcez les liens de coéducation avec les parents.

# Les solutions numériques (voir pièce jointe)

69 solutions numériques éducatives proposées par 34 éditeurs et sociétés EdTech sont proposées.

Pour avoir accès aux solutions numériques, il faut suivre un module de formation de 3 minutes.

Yannick ELATRE, PLP lettres-histoire géographie au LPO Charles Coëffin, Interlocutrice Académique pour le Numérique